



**SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
« S.E.T.A.O. »**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 672.000.000 F CFA
Siège social : 22, rue des Foreurs - 01 BP 925 - Abidjan 01
R.C.C.M- ABJ-1962-B-1219

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont convoqués en
Assemblée Générale Mixte le :

**Judi 27 juin 2019 à 10 h 00
au Novotel Hôtel - Abidjan Plateau**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
2. Approbation de ces rapports et des comptes annuels au titre de l'exercice 2018 - Quitus aux Administrateurs,
3. Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et approbation desdites conventions ;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2018,
5. Renouvellement du mandat d'un administrateur,

**De la compétence de l'Assemblée Générale
Extraordinaire :**

6. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire,
7. Examen de la situation financière de la Société et décision à prendre en application des dispositions de l'article 664 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique,
8. Pouvoirs pour dépôt et formalités.

Les actions doivent être déposées à la SOGEBOURSE - 01 BP 1355 ABIDJAN 01.

Les actionnaires désirant voter par correspondance pourront retirer un formulaire de vote par correspondance au siège social.